Programme des Nations Unies pour le développement

Projet : « Accroître la sécurité humaine face aux risques de catastrophe en Haïti »

RAPPORT TECHNIQUE A MI-PARCOURS
SUIVI DES ACTIVITES DES OCB DE LA GRAND'ANSE

31 Octobre 2019

Table des matières

I. INTRODUCTION 1
1.1- Contexte 1
1.2- Objectif 2
1.3- Résultats obtenus 2
II. MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES 4
III. CONCLUSION 6
IV. ANNEXES 1 – RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE 7
V. ANNEXE 2 – GALLERIE 8

I. INTRODUCTION

1.1- Contexte

Le département de la Grand'Anse, en particulier la ville de Jérémie, se trouvant sur la pointe occidentale de l'ile d'Haïti, a souffert de toute la violence du passage de l'ouragan Mathew en octobre 2016. OCHA, dans son document « Hurricane Matthew Bilan de sept mois de réponse » a rapporté que la Grand'Anse et le Sud ont enregistré le plus de dégâts humains et matériels. L'ouragan est passé pendant la deuxième récolte principale et dans ces deux départements, les récoltes ont été presqu'entièrement détruites. Les réseaux de communication et routier ont également été fort affectés.

En 2019, la ville de Jérémie ne s'est pas complètement relevée de ces déboires hydrométéorologiques, de sérieuses menaces tiennent encore la population en otage. En effet, l'environnement n'étant pas préservé, la ville de Jérémie est toujours vulnérable aux risques de catastrophes naturelles. Les fortes pluies créent des inondations car les égouts, les canaux et ravins ne sont toujours pas curés, des glissements de terrain et des éboulements. Ajouté à cela, il existe une certaine faiblesse dans la planification et la gestion territoriale, ce qui affecte négativement la sécurité humaine de la communauté de Jérémie. L'exode rural entraine les gens dans la ville qui construisent n'importe où sans prendre en compte leur exposition aux risques naturels et mettant ainsi en danger leur vie et les plus vulnérables sont les personnes vivant avec un handicap, les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées.

Á l'exemple, la ravine Blay représente en période pluvieuse un véritable danger pour les centaines de familles qui prennent le risque d'habiter au bord des deux versants de la ravine où ils vivent dans de petites constructions anarchiques, exposées aux risques d'inondation et de glissement de terrain. Ou encore, les habitants vivant sur la zone côtière de Mackandal (Trou Lizane) et qui sont exposés à la marée montante au péril de leur vie. Également, les habitants qui logent aux abords du canal Madan Térome qui traverse le quartier de Mackandal et qui à la moindre pluie déborde et engendre des dégâts considérables.

Conscient de cet état de fait, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a compris que l'une des meilleures façons de garantir la sécurité des vies humaines et des biens des habitants de Jérémie est de renforcer la résilience des communautés face aux risques de catastrophes naturelles. C'est en ce sens qu'il a été mis en place des microprojets de mitigation des risques aux désastres naturels à travers son projet « sécurité humaine » en vue de diminuer l'impact des catastrophes sur les habitants de la commune de Jérémie et ainsi, garantir une meilleure protection de leur vie et de leurs biens.

Ce présent rapport dresse un état d'avancement des cinq microprojets financés par le PNUD dans le département de la Grand'Anse à mi-parcours. Entre autres, il nous permettra de mesurer et d'évaluer les résultats atteints jusqu'ici par rapport aux résultats escomptés.

Dans les premières lignes qui suivent une mention des objectifs, des résultats attendus à mi-parcours des OCB sera faite. En second lieu, ce sera une présentation des activités mises en œuvre ainsi

que leur niveau de réalisation comparé aux objectifs initiaux. Un état des contraintes liées à la bonne mise en place des activités sera également présenté.

1.2- Objectif

Le PNUD à travers son projet « Accroître la sécurité humaine face aux risques de catastrophes naturelles » vise à contribuer à la diminution des risques de pertes en vies humaines et de biens des habitants de la commune de jérémie lors des catastrophes hydrométéorologiques. De façon spécifique, les objectifs sont les suivants :

- Contribuer au réaménagement et au curage du canal Madan Térome dans le quartier de Mackandal en renforçant les murs existants du canal sur une longueur de 60 mètres linéaires en amont afin de réduire la force des eaux de ruissellement et en réalisant un curage manuel le long du canal sur une longueur 250 ml afin d'enlever les ordures et les déchets solides qui empêchent l'évacuation des eaux usées (ACDESOCGA);

- Participer à la construction d'un canal en maçonnerie de roches dans la ravine de Fonds Fayette et d'un espace de loisirs à proximité de cette dernière en vue de réduire la vulnérabilité des habitants de la zone de Platon (où se trouve la ravine Fonds Fayette) contre les eaux de ruissellement issus des versants et les glissements de terrain provoqués lors des pluies abondantes (CODGA);

- Contribuer à la correction de la ravine Fond-Blay par la construction de seuils en pierres sèches de plusieurs dimensions dans la ravine et à la construction d'un escalier en gredin en vue de réduire la vulnérabilité des gens et de leurs biens face aux inondations et aux risques d'éboulement et également faciliter la circulation en toute sécurité des personnes vivant dans la communauté (JPGA) ;

- Aménager la ravine de Fond Blay par son traitement sur 50 mètres linéaires de seuils en pierres sèches (60 cm de largeur) de chaque côté de la ravine en vue d'atténuer les dégâts causés par les eaux de ruissellement lors des phénomènes hydrométéorologiques et en diminuant les risques de propagation des maladies et des microbes causés par la stagnation des eaux en assainissant cette dernière. (ODINOVGA) ;

- Participer dans la construction d'un mur de sécurité accompagné de deux canaux de drainage contre les marées montantes en vue de protéger la vie et les biens des habitants de la zone côtière de Trou Lizane -Mackandal (OJADGA)

1.3- Résultats obtenus

Le PNUD en finançant ces cinq microprojets de mitigation des risques et des désastres dans la commune de Jérémie attendent des organisations communautaires de base partenaires, les résultats suivants :

ACDESOCGA

- Sécurisation des vies humaines, des bétails et des biens des habitants de la communauté de Madan Térome qui sont vulnérables à l'inondation provoqués par les eaux de ruissellement ;
- Circulation sans encombre de l'eau de ruissellement dans le canal de Madan Térome ce qui diminuera les risques d'inondation de la zone.

CODGA

- Diminution du risque de pertes de vies humaines et de biens des membres de la communauté de Fonds Fayette exposés à l'inondation par le drainage des eaux de ruissellement;
- Reduction des risques d'accidents et de pertes de vies humaines dans la zone de Fonds Fayette en temps de pluies;
- Non-congestion du canal par les déchets produits par les membres de la communauté.

JPGA

- Une protection accrue de la vie et des biens des habitants de Fond Blay face aux risques d'éboulement par le traitement de la ravine ;
- Reduction des risques de pertes de vie causée par la traversée de la ravine en cas d'inondation par la construction d'un escalier en gredin doublé d'un mur de soutènement.

ODINOVGA

- Diminution des risques de pertes de vie et de biens en cas d'inondation par la correction de la ravine ;
- Meilleure protection contre contre les risques de maladies et de microbes avec le curage de la ravine de Fond Blay.

OJADGA

- Protection des quarante (40) habitats situés dans la zone côtière dans la communauté de Trou Lizane exposée à la marée montante par la construction d'un mur de sécurité et de deux canaux de drainage ;

- Non obstruction des canaux de drainage par les déchets produits par les membres de la communauté par l'aménagement d'un espace communautaire récréative.

II. MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

ACTIVITES PREVUES	ACTIVITES REALISEES	INDICATEURS	CONTRAINTES
ACDESOCGA			
Construction d'un mur de soutènement canalisant le passage des eaux de ruissellement.	-Mur en bloc sur 33 mètres linéaires(ml) réalisé. (en cours de réalisation).	Canal renforcé sur 120 mètres linéaires(ml).	Zone difficile ce qui fait que la main d'œuvre est très chère. -Situation sociopolitique du pays entrave la réalisation des travaux selon les délais prévus.
Curage manuel du canal sur une longueur 250 mètres linéaires(ml) pour l'évacuation des eaux usées susceptible de provoquer l'inondation de la zone.	-Curage du canal sur 150 mètres linéaires (ml); (en cours de realization).	250 ml de canal curé.	
CODGA			
Construction d'un canal de 230 mètres linéaires pour permettre la libre circulation des eaux de ruissellement.	130 mètres linéaires en maçonnerie du canal.	Construction d'un canal en maçonnerie	Augmentation du prix des matériaux avec la conjoncture sociopolitique du pays ce qui rend le budget destiné à la réalisation des travaux insuffisant.
Construction d'une passerelle piétonne jetée sur le canal.	Construction de la passerelle (Activité réalisée).	Construction d'une passerelle dans la zone de Fond Fayette.	
Construction d'un espace de rencontre et de divertissement communautaire	Non réalisée	Aménagement d'un espace de divertissement.	
JPGA			
Mise en place de seuils en pierres sèches sur 127 mètres linéaires du canal.	Au total huit (8) seuils en pierres sèches sont construits et un mur sec sur environ 126 mètres linéaires. Activité réalisée à 99 %.	127 mètres linéaires faits de seuils en pierres sèches.	-Difficulté de se procurer les matériaux avec la conjoncture sociopolitique du pays. -Augmentation des prix des matériaux.
Construction d'un escalier en gredin doublé d'un mur de soutènement sur 20 mètres de longueur la ravine de Fond Blay	En cours de réalisation.	Un escalier en gredin est construit et est doublé d'un mur de soutènement.	

ODINOVGA			
Ttraitement de la ravine de Fond Blay en seuils en pierres sèches (60 cm de largeur) sur 50 mètres de chaque côté de la ravine.	Activité réalisée complètement.	50 mètres linéaires traités de chaque côté par la mise en place de seuils en pierres sèches	-Difficulté de se procurer les matériaux avec la conjoncture sociopolitique du pays. -Augmentation des prix des matériaux.
Assainissement de la ravine de Fond Blay.	Non	La ravine de Fond Bly est curée.	
OJADGA			
Construction d'un mur de sécurité contre les marées montantes.	Mur de sécurité de 37 mètres linéaires (Activité réalisée).	37 mètres linéaires de murs sont construits.	-Difficulté de se procurer les matériaux avec la conjoncture sociopolitique du pays. -Augmentation des prix des matériaux ce qui rend le budget insuffisant.
Construction de deux canaux de drainage en vue d'éviter tout risque d'inondation.	Construction de deux canaux.	Deux canaux de drainage sont construits.	
Construction d'un espace de rencontre et de divertissement communautaire	En cours d'aménagement.	Un espace de loisir créé	

III. CONCLUSION

Les résultats escomptés suivant le délai prévus ont été atteints par l'ensemble des organisations en dépit de la conjoncture sociopolitique actuelle du pays qui a constitué une barrière pour la pleine réalisation des ouvrages. En effet, les prix des matériaux ont grimpé et une rareté de ces derniers a été également constatée, ce qui a forcé chacune des OCB partenaires à développer d'autres alternatives. Ces nouvelles stratégies ont donné des résultats. La collaboration du PNUD avec les OCB continue d'avancer suivant les termes des contrats préétablis.

IV. ANNEXES 1 – RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE

Institution bénéficiaire	Budget approuvé	Subvention Reçue	Dépenses antérieures	Dépenses période actuelle	Dépenses cumulées	Solde		Taux d'exécution	
	A	B	C	D	E = C + D	(Budget-Dépenses) F = A - E	Subvention-Dépenses G = B - E	Dépenses/ Budget H = E/A	I = E / B
Action citoyenne pour le développement socio-culturel de la Grand'Anse (ADESOCGA)	1,123,430.00	786,401.00	-	786,401.00	786,401.00	337,029.00	-	70.00%	100.00%
Organisation des jeunes pour le développement et l'avancement de la Grand'Anse (OJADGA)	1,350,010.00	945,007.00	-	945,007.00	945,007.00	405,003.00	-	70.00%	100.00%
Coordination des organisations pour le développement de la Grand'Anse (CODGA)	2,857,970.00	2,000,579.00	-	1,809,675.00	1,809,675.00	1,048,295.00	190,904.00	63.32%	90.46%
Jeunes progressistes de la Grand'Anse (JPGA)	1,535,000.00	1,074,500.00	-	1,003,200.00	1,003,200.00	531,800.00	71,300.00	65.36%	93.36%
Organisation pour le développement d'intégration pour une nouvelle vie de la Grand'Anse (ODINOVGA)	1,694,559.00	1,186,191.30	-	1,273,110.00	1,273,110.00	421,449.00	(86,918.70)	75.13%	107.33%
TOTAL (HTG)	**8,560,969.00**	**5,992,678.30**	**-**	**5,817,393.00**	**5,817,393.00**	**2,743,576.00**	**175,285.30**	**67.95%**	**97.08%**

V. ANNEXE 2 – GALLERIE

Photo 1: Seuils en pierres sèches - JPGA

Photo 2: Canal surplombé d'une passerelle – CODGA

Photo 3 : Canal - CODGA